

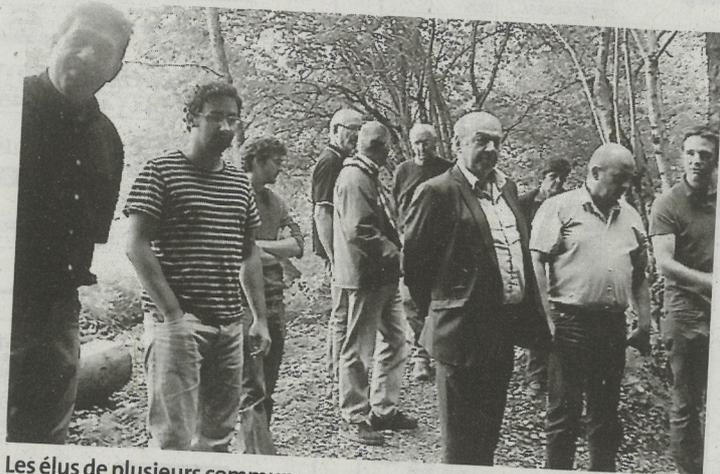
## Bilan des actions réalisées en 2012 par le SMAH de la haute vallée de l'Aude

Lundi 16 septembre, élus, président et membres du bureau du SMAH se sont réunis à Belfort-sur-Rébénty puis à Rouze pour dresser le bilan des actions réalisées en 2012 par le Syndicat mixte d'aménagement hydraulique de la haute vallée de l'Aude. Cette année, ce sont 38 km de cours d'eau qui ont été restaurés sur le territoire du SMAH pour un montant de 389 866 € HT.

Ces travaux ont été financés par l'Union européenne (40 %), par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (40 %) et les 20 % restant par le syndicat. Les 38 km de cours d'eau ont été restaurés par l'entreprise Actiforest, d'Espéraza, en collaboration sur certains secteurs avec l'association le Parchemin, de Limoux. La maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études AEF Louvet.

En parallèle, le SMAH a participé, en partenariat avec la communauté de communes du Pays de Sault (CCPS), à la création de deux parcours de pêche no-kill situés sur les communes de Joucou et Belfort-sur-Rébénty. Cette action représentant un coût de 45 349 € HT a été financée conjointement par le conseil général de l'Aude (30 %), l'État (30 %), la région (20 %) et le SMAH (20 %). La CCPS, pour ce qui relève de ses compétences, a porté l'aménagement touristique de ces parcours. Ce projet d'un coût global de 14 465 € HT a été financé par l'État au titre du FNADT (60 %), par le conseil régional (20 %) et par la CCPS (20 %).

Concrètement, outre les démarches administratives permettant la création officielle des parcours (obtention des accords et baux de pêche des propriétaires rive-



Les élus de plusieurs communes accompagnent Mr Pierre BARDIES président du syndicat de rivière et Mr Francis Savy Conseiller Général du canton de Belcaire au bord du Rébénty.

ains, déclaration en préfecture...), la CCPS a balisé ces parcours, aménagé une aire de pique-nique sur la commune de Belfort-sur-Rébénty en bordure de la rivière et installera prochainement des panneaux explicatifs sur la faune et la flore, et rap-

pelant les règles de pêche en no-kill. Prochainement, le SMAH va mettre en œuvre la cinquième année du PPGR (Plan pluriannuel de gestion de la ripisylve), au cours de laquelle 65 km de cours d'eau seront traités.